



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur Patrick LEBRUN
Secrétaire Académique du SNES FSU
29, rue Gabriel Péri
63000 Clermont-Ferrand

**Le Recteur de l'Académie
Chancelier des Universités**

Téléphone
04 73 99 30 14

ce.cabinetac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cédex 1

Clermont-Ferrand, le 8 septembre 2014

Monsieur le Secrétaire Académique,

Comme suite à votre courrier du 28 août, je vous confirme que le principe des horaires hors établissements (6 heures ou 3 heures) est appliqué.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Académique, en l'assurance de ma parfaite considération.

Marie-Danièle CAMPION

copie: SC.